



Camping du Domaine de Boulet ***

Conditions Générales de Vente

1/ Champ d'application :

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services : Location d'hébergements (chalets, huttes en bois, mobil-home) et d'emplacements nus au sein du camping du Domaine de Boulet, propriété et géré par la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné dont le siège social est « 1, La Métairie » à Montreuil Le Gast (35520), 02 99 69 86 86 – contact@valdille-aubigne.fr, aux acheteurs sur son site internet : www.domaine-de-boulet.fr

Les caractéristiques principales des services sont présentées à l'article 2.

L'acheteur est tenu d'en prendre connaissance avant toute réservation. Le choix de la réservation est de la seule responsabilité de l'acheteur.

Ces conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site internet avant toute transaction de l'acheteur. Elles sont téléchargeables et peuvent être imprimées.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec l'acheteur.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, l'acheteur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine – 1 avenue Tizé – 35235 THORIGNE FOUILLARD.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de réservation en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.domaine-de-boulet.fr.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Andouillé-Neuville Aubigné Feins Gahard Guipel Langouët La Mézière
Melesse Montreuil-le-Gast Montreuil-sur-Ille Mouazé Saint-Aubin-d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille Saint-Gondran Saint-Médard-sur-Ille Saint-Symphorien
Sens-de-Bretagne Vieux-Vy-sur-Couesnon Vignoc

SIÈGE 1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast

Tél. 02 99 69 86 86

Mail contact@valdille-aubigne.fr

www.valdille-aubigne.fr

PÔLE DÉVELOPPEMENT DU
TERRITOIRE

La validation de la réservation par l'acheteur vaut acceptation sans restriction ni réserves des présentes Conditions Générales de Vente.

L'acheteur reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et procéder à la réservation proposée sur le site internet www.domaine-de-boulet.fr

Ces Conditions Générales de Vente pourront faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à la réservation par l'acheteur est celle en vigueur sur le site internet à la date de la passation de la commande.

2/ Généralités :

Condition d'admission et de séjour :

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner sur un emplacement du terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le personnel.

Le fait de séjourner au camping du Domaine de Boulet *** implique l'acceptation du règlement intérieur (disponible sur le site internet et à l'accueil du camping) et l'engagement de s'y conformer.

La direction du camping pourra mettre un terme immédiat au séjour en cours, sans indemnité ni compensation, en cas de non-respect du règlement intérieur, infractions aux règles de bon voisinage, incivilités ou tout autres faits de nature à porter atteinte à l'harmonie du camping. La direction pourra solliciter l'intervention des forces de l'ordre si nécessaire.

D'une manière générale, le non-respect du règlement intérieur est un motif d'interdiction de séjour pour les années suivantes.

Location d'emplacement :

Il s'agit d'un emplacement nu destiné à recevoir une installation de type tente, caravane ou camping-car. Le camping du Domaine de Boulet dispose de 32 emplacements.

Les emplacements sont à la disposition du client le jour de son arrivée à partir de 14h. Le jour du départ, ils devront être libérés à 13h au plus tard, sauf circonstances particulières et accord de la direction.

Le prix du séjour est calculé à la nuitée à partir de la grille tarifaire disponible sur place et sur le site internet www.domaine-de-boulet.fr.

Les éventuels suppléments hors forfait (électricité, véhicule, animaux,) devront s'y ajouter. S'ajoutera également la taxe de séjour.

A votre arrivée, nous vous demanderons le versement d'un dépôt de garantie (chèque ou espèce) pour le badge d'ouverture de la barrière du camping et si besoin pour le prêt d'un adaptateur pour borne électrique. Cette caution vous sera rendue en fin de séjour en échange de la restitution du matériel.

Location d'hébergement :

Le camping du Domaine de Boulet dispose de 6 chalets 2/4 et 4/6 personnes dont 1 PMR à 6 places, 3 huttes en bois (couchage uniquement), 2 huttes en bois avec espace kitchenette, 1 mobil-home 6 places et une caban'étape pour 2 personnes. Le descriptif et les équipements des hébergements sont disponibles sur le site internet www.domaine-de-boulet.fr

Ces hébergements sont à la disposition du client le jour de son arrivée à partir de 16h. Le jour du départ, ils devront impérativement être libérés à 10h au plus tard, sauf circonstances particulières et accord de la direction.

Le prix du séjour est calculé à la nuitée ou à la semaine selon la grille tarifaire disponible sur place et sur le site internet www.domaine-de-boulet.fr

Les éventuels suppléments (animaux, télévision, draps.) ne sont pas compris dans le forfait et devront s'y ajouter. S'ajoutera également la taxe de séjour.

A votre arrivée, nous vous demanderons le versement de deux dépôts de garantie (chèque ou espèce) : Un pour la location et son équipement et un pour l'état de propreté de l'hébergement. Ces cautions vous seront restituées indépendamment l'une de l'autre, après contrôle de la propreté des lieux et inventaire.

3/ Élection de domicile et durée du séjour :

Conformément à l'article D331-1-1 du code du tourisme, il est interdit d'élire une domiciliation postale des emplacements nus et des résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. La CCVIA se réserve le droit de demander au campeur ou au locataire d'un hébergement ou d'une résidence mobile à tout moment, la justification d'un domicile extérieur au camping du Domaine du Boulet. Pourra ainsi être sollicité une quittance de loyer du mois précédent nominative pour les personnes locataires et le dernier avis de taxe foncière accompagné d'une facture d'EDF, gaz ou de téléphone de moins de 3 mois pour les personnes propriétaires.

Au terme de l'article 102 du code civil, le domicile correspond au lieu dans lequel la personne a « son principal établissement ». A savoir, le lieu où la personne réside habituellement et effectivement (*) où se situe le centre de ses intérêts professionnels et matériels.

(*) Selon la jurisprudence, cette notion recouvre un caractère de stabilité et de fixité.

4/ Modalités de réservation :

L'acheteur choisit sur le site www.domaine-de-boulet.fr l'emplacement ou l'hébergement qu'il désire réserver, selon les modalités suivantes :

- Par téléphone au 02 99 69 70 69 ou 02 99 69 63 23
- En ligne via le site internet www.domaine-de-boulet.fr

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la réservation par l'acheteur.

L'enregistrement d'une réservation sur le site du camping est réalisé lorsque l'acheteur accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. L'acheteur a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de

corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat de réservation.

Il appartient donc à l'acheteur de vérifier l'exactitude de la réservation et de signaler immédiatement toute erreur.

La prestation de service ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi à l'acheteur de la confirmation de l'acceptation de la commande par la communauté de communes, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix de l'acompte dû.

La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions de location et garantir la véracité et l'exactitude des informations.

La réservation d'un emplacement ou d'un hébergement étant nominative, elle ne peut être sous louée ni même cédée.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Paiement du solde :

- En ligne par les moyens proposés : carte bancaire (réseau carte bleue, visa, eurocard/mastercard) ou par envoi postal de chèque, chèque vacances et au plus tard 48 h avant l'arrivée
- Sur place à la réception, au moment de l'arrivée

Toute réservation passée sur le service internet www.domaine-de-boulet.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre l'acheteur et la communauté de communes.

La communauté de communes se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un acheteur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une réservation antérieure.

La réservation n'est considérée comme définitive par la communauté de communes qu'après le versement d'un acompte égal à 30% du montant total dû pour le séjour.

Les réservations peuvent être annulées par l'acheteur au moins 15 jours avant et dans les circonstances citées dans le paragraphe ci-dessous.

5/ Conditions d'annulation :

La restitution des sommes versées est calculée selon les conditions suivantes :

Du fait de l'acheteur :

- Sans frais jusqu'à J-15 : restitution 100% des sommes versées
- 70% de J-15 à J-7 : conservation de l'acompte 30%
- 50% à partir de J-6
- A partir de J-3 : pas de remboursement, conservation de la totalité des sommes versées

En cas d'arrivée tardive ou départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de force majeure (maladie grave, accident grave ou décès), sur présentation d'un certificat médical ou de décès, nous vous donnons la possibilité de reporter votre séjour sur la saison en cours ou de vous rembourser les sommes versées.

Du fait de la CCVIA : L'intégralité des sommes versées vous sera remboursée.

Modalités de remboursement : Le remboursement sera effectué par virement.

6/ Droit de rétractation :

Conformément à l'article L221-28 12° du code de la consommation, les réservations passées par l'acheteur ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la réservation par l'acheteur selon les modalités précisées aux présentes Conditions Générales de Vente.

7/ Informations précontractuelles :

L'acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat de location, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles des services, compte tenu du support de communication utilisé et du service concerné ;
- Le prix des services et des frais annexes ;
- Les informations relatives à l'identité de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, gestionnaire du camping Domaine du Boulet, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- Les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- Les possibilités de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives au droit de rétractation, aux modalités de modification et autres conditions contractuelles importantes ;
- Les moyens de paiement acceptés ;

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site internet www.domaine-de-boulet.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation de paiement des services commandés, ce qui est expressément reconnu par l'acheteur, qui renonce, notamment à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Les moyens de paiement acceptés et leurs modalités :

- Carte bancaire : réseau carte bleue, visa, eurocard/mastercard
- Chèque : justification de l'identité à fournir au moyen d'un document officiel
- Chèque vacances ANCV/ e-chèque connect
- Espèces : montant limité à 300€

8/ Protection des données à caractère personnel :

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées à l'acheteur sont nécessaires au traitement de sa réservation et à l'établissement des factures.

En aucun cas, les données ne sont destinées à être vendues, commercialisées ou communiquées à des tiers, sauf obligation légale ou judiciaire lui enjoignant d'y procéder.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet www.domaine-de-boulet.fr répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

L'acheteur dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet d'Inaxel, situé au 491 Rue Charles Nungesser - 34130 Mauguio.

9/ Loi applicable :

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

10/ Litige :

Tous les litiges auxquels les opérations de réservation conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre l'acheteur et la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

L'acheteur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de de la médiation de la consommation (Art L612-1 Code de la Consommation) et soumettre notamment son différend au service de médiation civile, sociale et commerciale de Rennes : Place du Parlement de Bretagne, CS 66423, 35064 RENNES.

11/ Règlement intérieur :

Un règlement intérieur est disponible à la réception du camping et sur le site du Domaine de Boulet à l'adresse suivante : <https://www.domaine-de-boulet.fr/hebergement/>

L'utilisateur du camping du Domaine de Boulet est présumé en avoir pris connaissance lors de son arrivée et s'engage à le respecter durant toute la durée de son séjour.